

# Formation d'animateur en moulinette sur SAE<sup>1</sup>

## Destinée aux enseignants (es)

La durée de la formation est modifiée lorsqu'elle est destinée à des enseignants (es) détenant un brevet ou une expérience d'enseignement pertinente, dû à leurs connaissances dans le domaine de la pédagogie.

## Informations générales

Durée de la formation :	1 journée <ul style="list-style-type: none"><li>• 8h pour un groupe de 4 enseignants (es)</li><li>• 10h pour un groupe de 6 enseignants (es)</li></ul>
Ration :	Six participants (es) pour un formateur ou formatrice (1/6)
Validité :	Un an (renouvelable par une requalification ou une formation continue)
Préalables (6)	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Posséder une adhésion de base de la FQME valide</li><li>2. Posséder une accréditation de base d'un centre d'escalade reconnu ou une formation d'autonomie en moulinette d'une école d'escalade reconnue.</li><li>3. Avoir 16 ans (pour animer sous la responsabilité d'un animateur majeur) ou avoir 17 ans (pour encadrer seul)</li><li>4. Avoir, pour les besoins de la formation, un équipement de base qui respecte les normes.</li><li>5. Absence de déficit psychologique, cognitif ou physique majeur pouvant affecter l'encadrement sécuritaire d'un groupe</li><li>6. Posséder une formation de secouriste et de réanimation cardiorespiratoire en milieu de travail ou l'équivalent (16heures), s'il travaille seul dans l'organisme.</li></ol>

## Présentation du cours

La formation de Moniteur moulinette SAE a pour objet d'offrir une qualification et de rendre les personnes aptes à enseigner et à évaluer les connaissances et techniques de base nécessaires à une pratique autonome et sécuritaire de l'escalade en

---

<sup>1</sup> Structure artificielle d'escalade

moulinette sur structure artificielle d'escalade (SAE), d'un groupe de participants n'ayant aucune connaissance préalable, tout en assurant un encadrement optimal.

Champs d'application	La formation de Moniteur moulinette SAE se limite à toute structure artificielle d'escalade (SAE), respectant les normes en vigueur, qu'elle soit érigée à l'intérieur ou à l'extérieur. La formation n'inclut pas l'enseignement et l'encadrement sur structure artificielle d'escalade de glace et mixte (SAEGM).
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"><li>• Former un enseignant capable d'intervenir avec des groupes variés (nombre de participant, âge, lieu, etc.).</li><li>• Former un enseignant capable d'assurer l'encadrement des groupes.</li><li>• Former un enseignant capable d'assurer un apprentissage et un enseignement optimal.</li><li>• Animer un groupe de grimpeurs déjà initiés sur Structure Artificielle d'Escalade.</li><li>• Assister un animateur dans l'encadrement d'un groupe (initiation).</li></ul>

## Évaluation

L'évaluation se fait tout au long de la formation. Le formateur (ou formatrice) sera en mesure d'évaluer pendant le temps de la formation que l'enseignant (e) maîtrise les compétences minimales théoriques et pratiques pour animer en toute sécurité une activité d'escalade sur une structure artificielle d'escalade (SAE).